

Avis de constitution

SOCIETE « ECOGOLD MINING PROJECT SARL »

Siège Abidjan, Cocody Riviera 2 Non Loin de la  
Radio Alpha Blondy Lot 1093 Ilot 107., Lot 1093, Ilot 107

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 30/06/2025, et enregistrés au CEPICI le 30/06/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ECOGOLD MINING PROJECT SARL

»

Objet : - Exploitation minière

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody Riviera 2 Non Loin de la Radio Alpha Blondy Lot 1093 Ilot 107., Lot 1093, Ilot 107

Dirigeant(s) M KOUASSI FULBERT (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-03449 du 17/07/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°44128/GTCA/RC/2025 du 17/07/2025

